

Nantes 11 janvier 1789

La noblesse est infiniment contrainte de M. de Lhiars.  
elle a nommé 16 de ses membres pour être de garde  
chaque nuit à la salle des Etats; ils sont armés de  
pistolets quoiqu'ils comptent le peuple et les paysans  
en leur faveur. Six Commisaires sont actuellement  
occupés de la rédaction d'un mémoire de réclamations  
qu'ils doivent porter au Roy par lequel ils demandent  
particulièrement et promptement surtout le  
retrait de l'arrêt du conseil qui suspend les  
états, quoiqu'ils prétendent que cette suspension  
ne regarde que le tiers-état. Les six Commisaires  
sont M. M. Trumeryat, Montmurau, Choëdequer,  
Freytag, <sup>et Talhoiet</sup> et Souvial et sont aidés par M. M. de  
Céques de Saint-malo et de Naumes, Les abbés de  
Pontbual, de Grand Nos, de Saint Jacut et les  
Députés des Chapitres de Naumes et de Beau. au  
reste l'opinion des deux Ordres en que M.  
Mélles est un abominable qui veut faire la  
Dauquiroute &c. ou se chercher sur son  
ancien mémoire, sur son compte Rendu &c. et  
ou se propose fortement de se faire sauter: ou  
ny espargnera rien.

on a insulté le matin le Baron de Larivière. on  
l'a appelé f... l'aucade, f... Gaubille.

Les enfans de la noblesse sont entrés aux états pour  
signer le serment de leurs pères.

Le peuple a fait afficher à tous les carrefours, aux  
portes des salles et des couloirs au parlement, et  
au portail du cheval de bronze de la place du  
palais son arrêt qui (sans celui du parlement)  
le procureur général en son le champ entré au palais  
et a fait un requintoir à la séguis. la cour a  
opiné sur les moyens de découvrir les auteurs de  
l'insolence et de les pendre provisoirement. M. Eugène  
de Melan a été d'avis de députer à la fois pour  
se plaindre de l'insolence du tiers avec menace  
d'abandonner le palais: mais le parlement qui  
s'extenuerait à force d'envoyer des députés à Versailles  
s'est contenté d'arrêter des Remontrances qui  
doivent être portés par un courier particulier.  
La noblesse même s'est soulevée et dit hautement  
que son arrêt est déraisonnable et rendu sans  
égalité. La femme maîtresse de la tribune  
nomme tous les jours deux cent d'élus membres  
pour y parler la nuit; cette garde est aussi bien

armé que celle de la Salle; elle s'y fait servir à dîner  
et à souper et les deux ordres ayent fait le matin d'aller  
aux chambres pour faire l'indes et former l'attribune,  
les jeunes gens ont répondu très dévotement qu'ils ne  
sortiraient pas; il a fallu les croire.

Le parlement s'est tenu du moment où la messe  
des Cassettes était à dîner pour faire l'interrogatoire par la  
maréchaussée les affiches de L'arrêt du peuple.

hier après la lecture du tiers, la municipalité de  
Senues sur le refus des Sieurs barbio et solier, nomma  
pour députés à versailles à l'effet de se plaindre de  
L'arrêt du parlement mm. gazon, guesard, de  
Mouroyes, jollivet, négociant et moreau, prévôt du  
Droit. Le procureur du roi de nante, M. Daco est aussi  
parti pour se plaindre du mandat du parlement  
qui lui ordonne ainsi que M. Chaillon avocat de  
Sortir de Senues.

Dans l'instant les six Communaires de la  
noblesse ainsi que ceux de l'église montent en voiture  
pour aller porter leur mémoire au Roi. On  
s'attendait à des ordres pour les empêcher de partir.

La noblesse s'occupe d'un écrit pour persuader au peuple  
qu'il est trompé et pour lui expliquer les motifs de son  
serment. Il sera écrit en français, en langue vulgaire  
et en bas breton. La noblesse espère que les Mecteurs  
en donneront lecture à leurs paroissiens; son but  
étant d'aveugler le peuple contre le peuple, il  
ne serait pas étonnant qu'elle y réussît.

Le parlement a fait faire aujourd'hui la feuille  
chez tous les imprimeurs et libraires, mais inutilement.  
Il a été affiché dans l'enceinte du palais: il fut  
jeter le temple de Thémis; il est actuellement écrit  
de l'ingratitude.

